

Le CPT, symbolisme des blattes au Palais national en 2026

Analyse

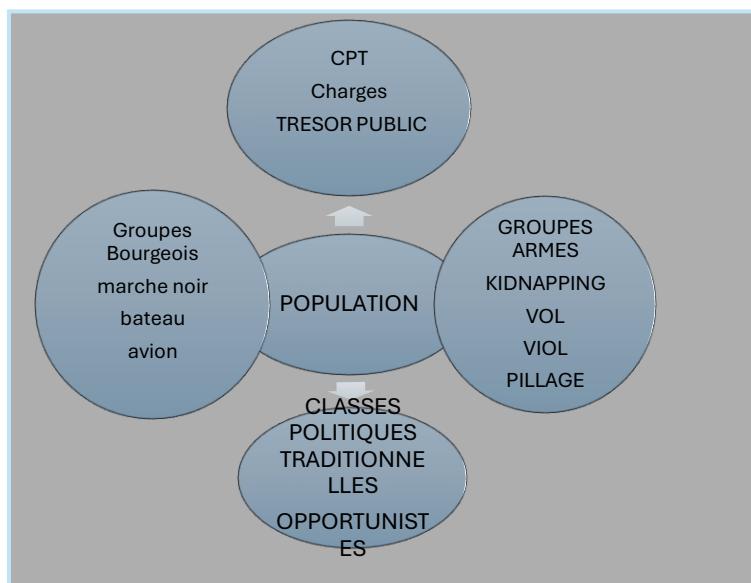
Tirer un crayon et écrire les noms suivants : Louis Gérald Gilles, Smith Augustin, Edgard Leblanc Fils, Fritz Alphonse Jean, et Leslie Voltaire, Laurent Saint-Cyr, Emmanuel Vertillaire, Régine Abraham et Frinel Joseph dans l'épopée d'Haïti.



Ils sont des trapèzes présidents de la République d'Haïti en 2026. Les générations futures doivent se souvenir de leur passage au Palais national comme les dindons de la politique moderne.

En effet, Egard Leblanc Fils et Fritz Alphonse Jean et Leslie Voltaire régurgitent des enzymes aux Bâtisseurs de l'Indépendance du Pays, pourtant recristallisaient l'espoir de la population ; d'un autre côté, Louis Gérald Gilles, Smith Augustin, Emmanuel Vertillaire sont des spectres corrompus et inculpés par la justice haïtienne, puis Régine Abraham et Frinel Joseph, des piètres inutiles, coûtant des tonnes au trésor public, dans leur rôle d'observateurs.

Ils s'approprient les derniers centimes du trésor comme les vautours soi-disant présidents de la République à en croire les rapports suivis de conférences de presse de RNDDH en date du 28 avril 2025. L'économiste Enomy Germain qualifie de désastre pour la nation dans son analyse économique. Le Média en ligne Radio et Télé Métronome en a fait écho le 6 février 2026. Pour lui, le Conseil des Présidents de transition a réduit le Pays à un champ de ruines. Ils se croient être les seuls héritiers du pays.



D'où, c'est une équation à somme nulle, le pays se réduit à un désastre comme s'illustre l'équation suivante.

- 1-Les groupes armés, au nom de la révolution, virent le pays au chaos,
- 2-Le Conseil présidentiel de transition (CPT), au nom de la population vampirise le trésor public,

I.Torchon, le diplomate

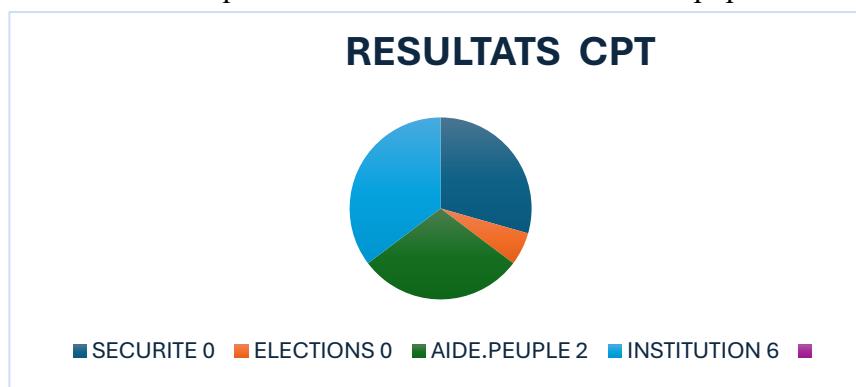
3-Des partis politiques, au nom du peuple haïtien ancrent la misère,

4- Les oligarques au nom du développement économique saignent le pays de ses richesses et s'enrichissent.

Stratagèmes malsains du CPT

Insatisfait du désarroi orchestré à leur pays propre, ils tentent sur les ruines d'évincer le gouvernement, l'ultime issue pour l'avenir du pays par une résolution abracadabrant, illégale et non conforme à leur résolution statutaire, selon le Docteur Josué Pierre Louis en marge de l'Invité du jour de la Radio Magic 9 en date du 28 janvier 2026.

Ce CPT ne sert que de blattes dans les assiettes de la population. Ambitieux, hypocrites, égoïstes,



fanfarons et rancuniers ne sont que des épithètes à eux imputer le père de la nation, Jean-Jacques Dessalines.

Le résultat est catastrophique : 3 %, pas de sécurité, pas d'élections, la

misère règne. Ils tentent à 6 jours de la date fatidique d'exploser le pays avec ses structures fragiles et frileuses. Ils ont trébuché dans leurs sales besognes grâce à un grand ami de l'hémisphère que nous aurons à adresser.

Le symbolisme de stabilité

Le peuple observe avec intérêt l'évolution de la situation mais ne se remet pas à la volonté du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé, lequel a su tenir tête et a eu gain de cause à la faveur de son umbrella des États-Unis.

Le Premier Ministre

La population haïtienne vous interpelle maintenant pendant qu'elle vous remercie d'avoir accepté de conduire le pays vers des élections crédibles. Cependant, s'interroge donc sur quel accord ou autorisation les autorités américaines s'arrogent pour occuper militairement les eaux territoriales ? La présence des bateaux de la Marine américaine appuyée par des avions militaires sur le tarmac

I.Torchon, le diplomate

de l'Aéroport International Toussaint Louverture se justifie soit par une intervention militaire soit par une occupation et soit par une aide massive à la population.

Alors la population haïtienne a droit à une explication expresse de votre part conformément à l'article 263.1 de la constitution haïtienne amendée relative à l'interdiction de force armée étrangère dans le pays.

Les Américains, notamment le Gouvernement de Donald Trump, ne vont pas agir dans l'illégalité conformément à la Charte des Nations Unies, la Convention de Vienne et le Droit international et la Charte de l'organisation des États américains. Le peuple haïtien a droit à l'information.

Par Hypothèse :

Vous avez donné votre accord soit pour consolider votre pouvoir, soit pour sécuriser le pays contre toute éventuelle attaque ou intrusion étrangère. Quel plan de redressement avez-vous proposé aux responsables américains ? Êtes-vous servi comme un interlocuteur ou une brebis galeuse du pouvoir sans avoir la moindre idée de développement pour le pays ?

Osons-nous vous interroger là-dessus, car si vous saurez bien gérer la situation, les enjeux et perspectives économiques, Haïti pourra bénéficier de votre support, à vous déjà paraître indéfectible.

Dans l'évidence que vous n'avez pas donné l'autorisation, vous conviendrez qu'il s'agisse d'une occupation internationale du Pays en 2026. Si vous vous amusez à regarder les artilleries étrangères sans pouvoir en profiter, la justice haïtienne saura vous juger et par voie de conséquence buterez dans l'histoire comme délétère que celui du CPT bidon.

Nous nous sommes hasardés à vous questionner là-dessus, ce que vos conseillers craignaient de faire. On ne saurait se limiter au mutisme complice de la situation factuelle. On vous apportera des conseils ci-devant.

Dans l'hypothèse

Votre consentement ne serait pas engagé, il incombe à votre grand ami américain de soumettre son plan militaire à Haïti. Le Secrétaire d'État américain ne pourrait récapituler dans ce carrefour si l'on en croit ses déclarations devant le Congrès américain. Nous évoluons également dans une idéologie de centre-droit, mais il n'y a pas de demi-mesure. Le département de la guerre ne pourrait

I.Torchon, le diplomate

pas lever l'ancre sans aucune assistance sérieuse et l'amélioration de la situation sécuritaire à l'heure actuelle. Haïti n'est pas en guerre avec aucun pays mais plutôt en guerre contre les groupes criminels qui assiègent le pays avec des complices partout, de l'international, des politiciens, des oligarques pour le contrôle des richesses et des milices extrémistes qui se servent de balles à canon, sans aucune réflexion.

Nous sommes d'avis que l'article I, Section 8 de la Constitution américaine accorde au Congrès le droit d'assurer la nécessité d'intervention en accordant des moyens financiers. Et la loi fédérale de 1973 (war power resolution) confie la possibilité d'intervenir quand les intérêts américains sont menacés. Le commandant en chef en la personne du Président des USA arrête le reste.

Est-ce que cette démarche s'inscrit dans la logique de protection des Caraïbes ? Si oui, cette intervention est loin d'être une démonstration de force gratuite mais plutôt un geste moral pour le bassin caribéen. Haïti nécessite une organisation plus large de protection des eaux territoriales, des ports pour stopper la vente des armes dans le pays. Les anciens membres du Conseil présidentiel de transition ne pouvaient pas constituer une entrave aux intérêts américains quand on sait qu'ils ont tous eu votre approbation pour être installés au Palais national.

En revanche, nous appelons à l'adoption similaire du plan Marshall des États-Unis à Haïti.

Haïti est dans l'hécatombe comme celui de l'Europe après la 2e guerre mondiale aujourd'hui, de plus elle se situe dans l'hémisphère du continent américain. Comment rendre réelle la théorie de Monroe ?

Nous, les Haïtiens, ne sommes pas dupés, surtout avec la nouvelle génération montante d'hommes et de femmes. Si le plan Marshall n'est pas dans l'état de l'ordre des choses. Car les pays européens étaient déjà organisés pour recevoir le plan. Nous proposons donc un **PLAN DE STABILISATION ET DE RECONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE**, articulé en trois phases :

1. Sécurisation – garantir la stabilité et la sécurité du territoire et des institutions.
2. Reconstruction – relancer les infrastructures, l'économie et les services essentiels.
3. Pacte de refondation institutionnelle – transférer les compétences, clarifier les objectifs et renforcer la gouvernance pour assurer un développement durable.

I.Torchon, le diplomate

Nous vous assurons que le Grand ami des États-Unis avec le leadership éclairé du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, Haïti, va redémarrer avec l'exemplarité du Canal de Panama. Faute de quoi, il y aura une dette morale encore plus prononcée vis-à-vis d'Haïti.

Toutefois la rhétorique du nationalisme et de la politique de mesquinerie est sans équivoque désuète. Elle n'aide pas vraiment quand on sait qu'Haïti possède des ressources naturelles au même titre que le pays du Venezuela, et reste inexploitables en plein 21e siècle. L'heure a sonné pour de grandes ouvertures, d'exploitation avec des accords gagnant-gagnant.

Tout compte fait, la présence militaire étrangère ne sauvera pas Haïti. Mal gérée, elle enferme le pays. Bien encadrée, elle devient un outil temporaire de reconquête de l'État et de consolidation de la souveraineté. Pour plus d'informations, contacter le nouvelliste :Ineltoch38ans@gmail.com

Fin !

inel